



Le 30 décembre 2020

Madame, monsieur, résidente, résident, familles et proches,

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du « COVID-19 », celle-ci a affecté l'ensemble de la population dans son quotidien et ses loisirs. Ce fût le cas également au sein des EHPAD, mais sur une durée plus importante avec parfois des conséquences délétères. Vous vivez au quotidien cette situation dont nous (ni vous ni nous) ne pouvons-nous satisfaire sur la durée.

Aujourd'hui, la médecine ne possède aucun traitement contre ce virus insidieux. La seule protection efficace reste la distanciation physique. Toutefois, et malgré toutes les précautions prises, nous ne pouvons affirmer que la COVID ne frappera pas un des établissements.

Pourtant, grâce aux progrès de la science, et notamment au génie génétique, les chercheurs ont mis au point un vaccin qui permettra de protéger une grande partie de la population mondiale. L'état français a pris la décision de proposer cette thérapeutique en priorité aux personnes les plus fragiles. C'est, donc, naturellement par les EHPAD que débutera cette campagne nationale de vaccination.

Cette campagne est basée sur deux piliers, le libre choix de la personne et l'évaluation du bénéfice/risque. Afin de recueillir votre choix et de vous informer, chacun de vous recevra prochainement (ou a reçu) la visite de son médecin traitant ou du médecin coordonnateur de l'établissement. Celui-ci évoquera avec son patient cette vaccination afin que votre choix soit effectué de manière éclairée. Bien évidemment, les résidents pourront se faire accompagner d'une personne de confiance ou d'un membre de leur famille pour les épauler dans cette décision. Des réunions d'information au profit des résidents seront réalisées, également, dans les établissements.

A ce jour, nous ne connaissons pas la date de vaccination sur les EHPAD. Pour autant, nous mettons tout en œuvre pour que toutes les personnes volontaires puissent bénéficier du vaccin dans les meilleures conditions.

Espérant des jours meilleurs pour cette année 2021, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération.

Christophe Guillard
Directeur